



GFMB
6 bis, rue de Beauvoir
44340 BOUGUENAIS

06 02 31 86 45
contact@gfmb.fr - www.gfmb.fr

18 mai 2025

Chers adhérents ou futurs adhérents,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez en adhérant à la GFMB ou en renouvelant votre adhésion. Vous trouverez dans ce courrier toutes les informations utiles. Des informations complémentaires peuvent être publiées sur notre site web. Nous vous invitons à le consulter régulièrement.

Les inscriptions se dérouleront lors de permanences à Bouguenais (Le Patio, 6bis rue de Beauvoir) et en ligne, sur notre site web.

L'accès aux activités est illimité. Vous pourrez donc participer à autant de cours par semaine que vous le souhaitez, en accès libre. Cependant, pour certains cours, le nombre de places est limité ou ils requièrent une pratique régulière. Ces cours nécessitent une inscription préalable, sans supplément de prix mais limité à deux activités par adhérent et dans la limite des places disponibles. Les adhérents qui voudraient absolument pratiquer plus de deux de ces activités devront s'acquitter d'une majoration de 40€ par créneau à partir de la troisième.

Afin de faciliter la réinscription des adhérents qui nous sont fidèles, les inscriptions en ligne et aux permanences leurs seront réservées jusqu'au 13 juin, à 18h. Consultez notre site web pour en connaître le calendrier et les modalités.

- **Planning des cours** – Le planning des activités est disponible sur le site : www.gfmb.fr/planning-2025.pdf. Jusqu'en début de saison, il est susceptible de modifications.

- **Certificat médical** – il n'est plus nécessaire de fournir un certificat médical mais vous devez participer à nos activités en conscience. Répondez au formulaire de santé joint. Si vous avez répondu « oui » à au moins une des questions, c'est qu'un avis médical est recommandé. Consultez votre médecin avant la reprise. Ce questionnaire est confidentiel et vous n'avez pas à nous le transmettre.

- **Demande de licence à la Fédération Française SPORTS POUR TOUS** – Pour les renouvellements de licence, n'oubliez pas d'indiquer votre numéro de licence que vous trouverez sur votre carte SPORTS POUR TOUS ou dans les mails de la fédération.



- **Paiement**

- Nous acceptons les paiements en 1, 2 ou 3 chèques
- Le paiement en ligne.
Le lien qui vous redirigera vers la page sécurisée de notre banque est disponible uniquement sur le site <https://www.gfmb.fr/inscription>. Tout autre lien pourrait être frauduleux.
- Les coupons sport
- Les chèques vacances ne sont plus acceptés car ils engendrent trop de frais

- **Carte d'adhérent** – Votre carte vous sera délivrée lors des permanences ou envoyée par courrier.

L'accès aux cours ne sera possible que sur présentation de votre carte dès le premier cours.

Nous vous rappelons que la cotisation n'est pas remboursable. Elle est affectée à l'association.

=====**Infos adhérents saison 2025- 2026**=====

REPRISE DES COURS LE 15 SEPTEMBRE 2025 - FIN DES COURS LE 20 JUIN 2026

PERMANENCES INSCRIPTIONS

Salle de Quartier – Le Patio – Bouguenais
(Anciennement Maison de retraite de Beaulieu)

Réinscriptions & Inscriptions	
Mer. 11 juin Réinscriptions uniquement	10 H 00 A
Mer. 18 juin	19 H 00
Mer. 10 septembre	

COTISATIONS ANNUELLES

Cours illimités :

- Bouguenais 167 €*
- Autres communes 187 €*
* cotisation fédération incluse

Chèque - Coupons sport – Espèce
Les chèques ANCV ne sont plus acceptés

Inscription à partir de 18 ans fin 2025

CONSIGNES A RESPECTER

- Tapis personnel obligatoire (règles d'hygiène),
- Douche et démaquillage obligatoires pour la piscine (règles d'hygiène),
- Pas de chaussures salle Renaud-Barrault et salle HLM (consignes municipales),
- Pour le bien de tous, merci de respecter les horaires de cours,
- Téléphone éteint et dans vos sacs.

Contrôle dans les salles :

- **pointage par l'animateur ou un adhérent désigné à l'arrivée dans tous les cours**
- **présentation de la carte d'adhérent obligatoire.**



Le Patio
6bis, rue de Beauvoir
44340 BOUGUENAIS
www.gfmb.fr

FICHE D'ADHESION

2025-2026

N°

Je soussigné(e) M. Mme

NOM (en majuscules) : Prénom :

..... Date de naissance :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone :

Courriel :

Tous les cours sont en accès libre et illimité à l'exception de certains pour lesquels le nombre de places est limité ou qui nécessitent une pratique régulière (Aquagym, Aquatonic, Pilates et Yoga). Limité à 2 cours par adhérent.

A noter que votre réservation vous engage à une pratique assidue. Si vous ne pouvez plus ou ne souhaitez plus assister aux cours, merci de nous le signaler pour pouvoir libérer la place pour un autre adhérent.

Je réserve les cours aux places limitées suivants :

Cours n°1 :

.....

Cours n°2 :

.....

J'ai pris connaissance du questionnaire de santé et atteste être dans une condition physique suffisante pour participer aux cours que j'ai choisis. Je décharge la GFMB de toute responsabilité.

Précisez comment vous souhaitez prendre possession de votre carte d'adhérent :

Je souhaite recevoir ma carte d'adhérent par courrier (expédiée à partir du 18 août 2025)..... oui non

Je viendrai chercher ma carte lors d'une permanence d'inscription. oui non

Je souhaite un reçu de paiement à transmettre à mon employeur ou tout autre organisme. oui non

Je n'ai pas internet et souhaite recevoir la convocation à l'AG et le dossier d'inscription pour la saison prochaine par courrier. Je joins 2 enveloppes à mon nom et adresse, format 16x23, affranchies de 2 timbres chacune oui non

J'ai bien noté que, mon inscription validée, **la cotisation que je verse à ce titre sera définitivement acquise à l'association.** Je suis informé(e) que la GFMB est susceptible d'effectuer des prises de vues pendant ses cours et manifestations.

Le / / 2025

Signature



GFMB

REGLEMENT INTERIEUR

Adhérent

Article 1 - cotisation

La cotisation réglée par l'adhérent est une adhésion à l'association GFMB, son montant est défini lors de l'Assemblée Générale.

Elle lui donne le droit de participer aux différentes activités proposées dans la limite des places disponibles dans les salles, et aux cours sur inscription.

Une carte d'adhérent sera donnée en contrepartie du règlement de la cotisation.

Lorsque l'adhérent participe à un cours, il devra toujours être en mesure de présenter cette carte à l'animateur et en cas de contrôle effectué par les membres du conseil d'administration de la GFMB.

La GFMB se réserve le droit de refuser l'accès au cours à une personne qui n'a pas réglé sa cotisation ou n'est pas en mesure de présenter sa carte.

Toute cotisation perçue par la GFMB ne pourra être remboursée pour quelque raison que ce soit : absences, arrêt de l'adhérent, tous problèmes dont la GFMB n'est pas responsable ...

Article 2 - les cours

A chaque cours, l'adhérent doit émarger sur la feuille de pointage. Ce document permet de justifier de l'occupation de la salle auprès de la municipalité ou de l'OMS.

Par respect envers l'éducateur et l'ensemble des participants, et pour un bon déroulement des cours, nous vous demandons :

- d'arriver à l'heure,
- de limiter au maximum les conversations personnelles ou autres discussions non nécessaires,
- d'éteindre vos téléphones portables et les ranger dans vos sacs,
- d'apporter votre tapis personnel, une serviette et une bouteille d'eau,
- il est interdit d'entrer dans les salles avec vos chaussures de ville ou des chaussures avec lesquelles vous marchez en extérieur. Vous devez vous munir de chaussures réservées aux activités sportives en intérieur,
- pour la piscine, chacun doit avoir : serviette, bonnet de bain et chaussures de piscine. La douche est obligatoire avant l'entrée dans le bassin.

En cas d'absence d'un animateur, nous faisons le maximum pour lui trouver un remplaçant. Si cela est impossible, nous mettons tout en œuvre afin de prévenir les participants dans les meilleurs délais. Lors de votre inscription, numéro de téléphone et adresse mail sont indispensables pour une meilleure communication.

Article 3 - utilisation des locaux et du matériel

L'accès dans les salles est autorisé uniquement lorsque l'animateur est présent.

Le matériel utilisé, qu'il appartienne ou non à la GFMB sera rangé à l'issue du déroulement de l'activité.

Les adhérents sont tenus d'en prendre soin. Celui-ci ne doit servir que pour l'activité prévue, sauf accord contraire du Conseil d'Administration.

Article 4 - assurance et responsabilité civile

La demande de licence à la Fédération Sport pour Tous entraîne la souscription à l'une des garanties Accident Corporel.

Elle assure l'adhérent pendant les activités de la GFMB et uniquement dans ce cadre (voir la notice d'information sur la demande de licence).

Article 5 - carte d'adhérent et licence

Vous devez toujours avoir avec vous votre carte d'adhérent lors des cours.

Afin de faciliter vos réservations et réinscription, la saison prochaine, vous aurez besoin de votre numéro de licence.

Votre carte de licence vous est envoyée par la fédération sport pour tous.

Questionnaire de santé + 18 ans

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON *	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Vous êtes prêt pour votre saison sportive ! Si vous avez des questions sur votre état de santé parlez-en à votre médecin.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Nous vous recommandons fortement d'aller consulter votre médecin et de lui montrer vos réponses au questionnaire avant de commencer votre saison sportive.